

Fédération Belge de la **Brique** asbl

Rapport annuel **2023**



2023

Malgré les nuages sombres et les forts vents contraires apparus au cours de l'année 2023 en raison de la hausse des coûts et des taux d'intérêt, **le secteur belge de la construction** a enregistré une croissance moyenne de 1,9% l'année dernière en 2023, selon les chiffres officiels de l'Institut des Comptes Nationaux. C'est même mieux que l'ensemble de l'économie belge, qui a connu une croissance de 1,5% l'année dernière. Toutefois, divers indicateurs laissent présager d'un nouveau ralentissement en 2024. La forte hausse des taux hypothécaires a rendu les emprunts destinés à la rénovation ou à la construction neuve considérablement plus onéreux. De plus, les coûts de construction et de rénovation ont augmenté beaucoup plus rapidement que l'inflation. Cela a fortement ralenti la demande en constructions neuves et en rénovations de logements. Outre la hausse des taux d'intérêt et des coûts, la baisse des prix de l'énergie a également fortement ralenti le marché de la rénovation.

Le nombre de **permis de construire délivrés en Belgique en 2023** a été inférieur, tant pour la rénovation que pour la nouvelle construction, à celui de 2022. Selon STATBEL, le nombre de permis pour des logements neufs s'élève à 50.768 unités, soit une baisse de 7% par rapport à 2022. Les autorisations pour les habitations unifamiliales ont diminué de 12 % (22.635 logements). Le nombre de permis pour des immeubles d'appartements a encore diminué de 2% à 28.133 unités. Le nombre de rénovations autorisées de bâtiments résidentiels en Belgique a diminué de 7% à 27.475 unités (STATBEL). Le nombre de permis de construire octroyés pour des projets de constructions neuves étant un bon indicateur de l'activité du secteur de la construction, on peut s'attendre à un ralentissement de l'activité de construction en 2024.

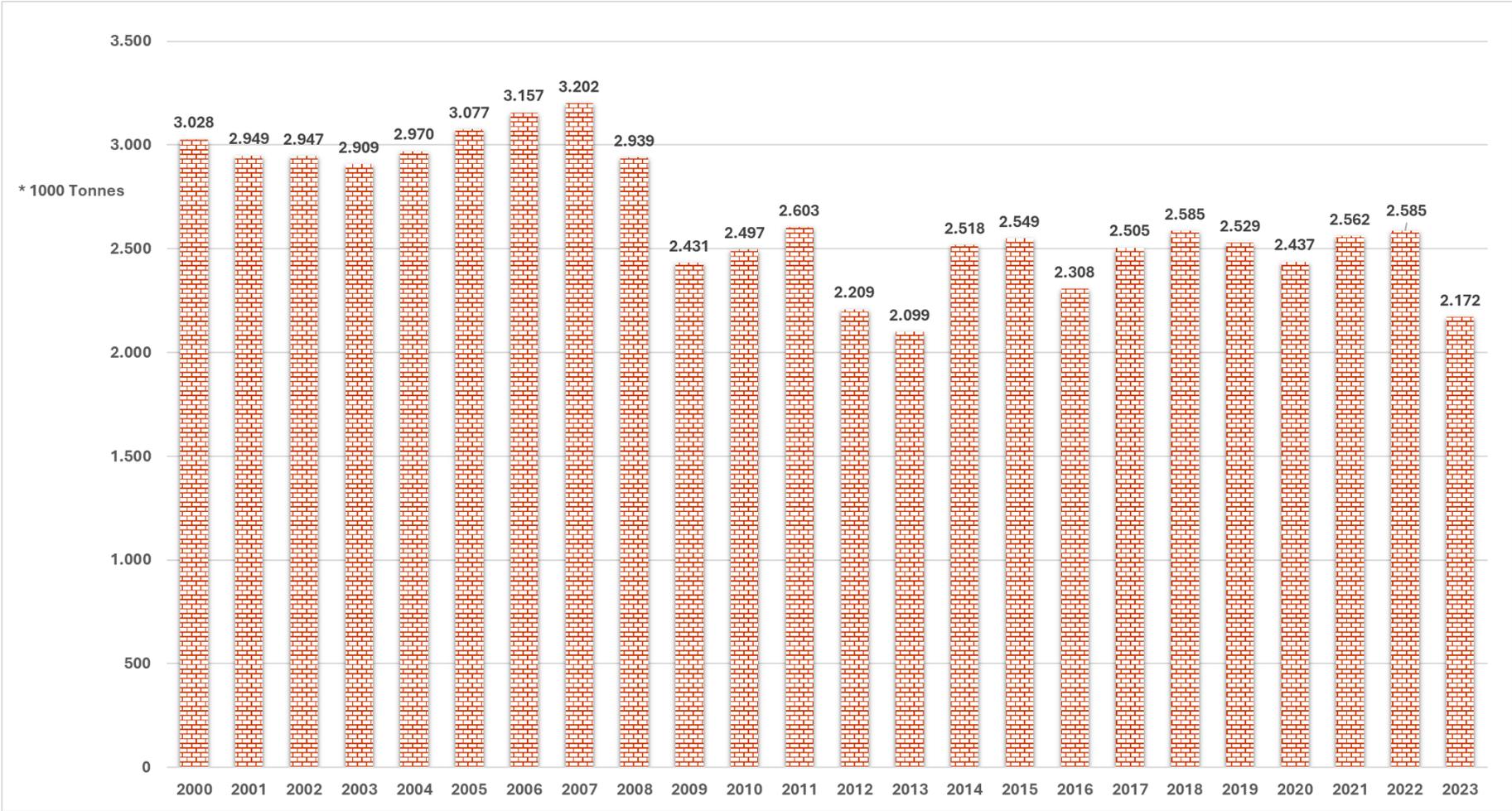
L'industrie belge de la brique a également ressenti l'impact du ralentissement d'activité de la construction en 2023. La **production totale de briques en Belgique** s'élève à environ **2.172.000 tonnes**, soit une baisse de 16% par rapport à 2022. **809.000 tonnes de briques pour maçonnerie ordinaire** et **1.363.000 tonnes de briques de parement** ont été produites. Depuis plusieurs années, les fabricants de briques commercialisent des produits plus minces en plus du format classique. La production de **briques de parement en éco-formats plus étroits** a augmenté pour atteindre **1.293.182 m²**. La production de **plaquettes en terre cuite** s'élevait à **675.220 m²**. Les **exportations** se sont élevées à **664.679 tonnes**, soit environ 31% de la production totale, soit une baisse de 41%. Les chiffres des exportations sont établis sur base d'une enquête auprès des membres et de données de la BNB. Les exportations se font principalement vers les pays voisins. Le Royaume-Uni reste en 2023, le principal pays exportateur de briques de parement. Avec **187.455 tonnes**, les **importations** représentent environ 8,6% de la production belge (source BNB).

Les perspectives pour la construction en 2024 sont incertaines. Pourtant, il existe d'énormes opportunités pour le secteur de la construction dans le contexte de la transition énergétique à long terme. Aujourd'hui, ce sont 85 % des logements qui ne répondent pas aux normes énergétiques. Le nombre de rénovations doit être multiplié par trois à quatre pour atteindre les objectifs climatiques en 2050. Le secteur de la brique lui-même est également confronté à des défis importants dans le cadre de la transition vers une industrie et une société bas carbone d'ici 2050. Dans ce contexte, le secteur souhaite également apporter sa contribution : les entreprises du secteur se sont engagées à travers **une charte sectorielle** signée en juin 2023, à réfléchir individuellement à cette transition et limiter leur consommation d'énergie et de matières premières sans sacrifier la qualité et la fonctionnalité des produits. En ce qui concerne la dématérialisation des produits, les entreprises intégreront activement les éco-formats dans la promotion de leur gamme auprès des clients.

En 2024, la Fédération Belge de la Brique continuera à concentrer ses activités sur les thèmes extrêmement importants pour le secteur.

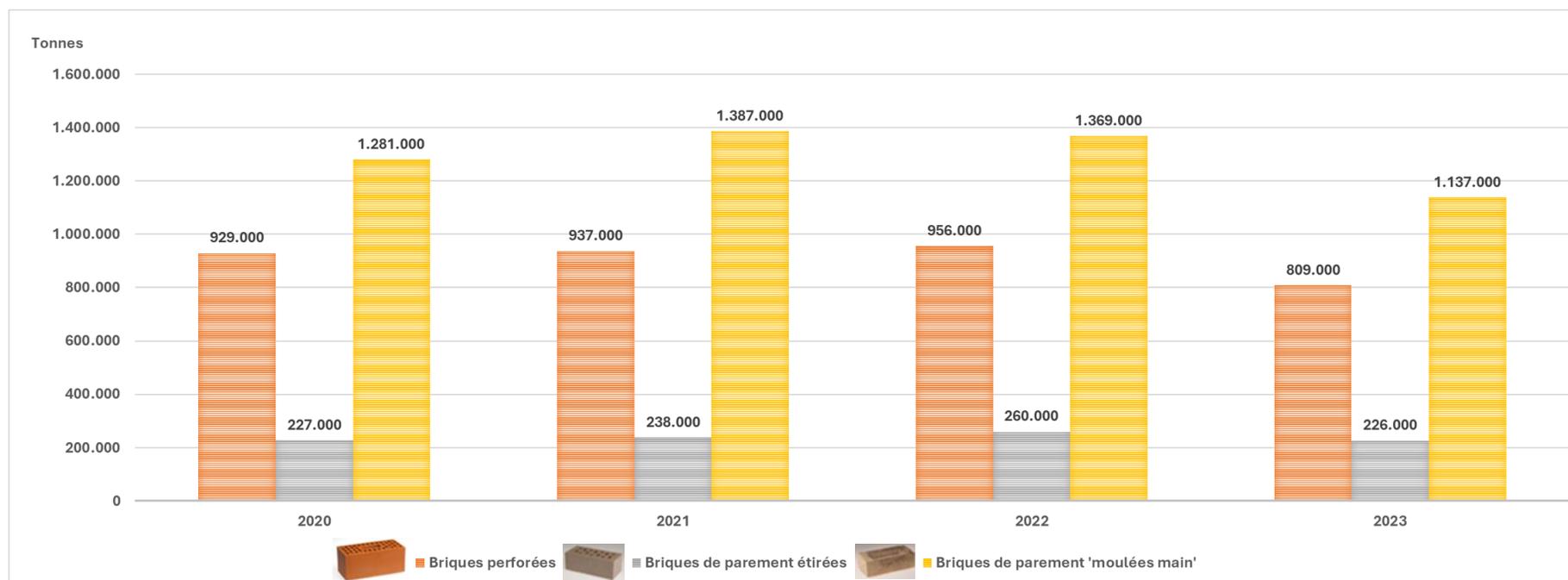
Evolution de la production de briques en Belgique

La production totale de briques en Belgique a atteint **2.172.000 tonnes** en 2023.



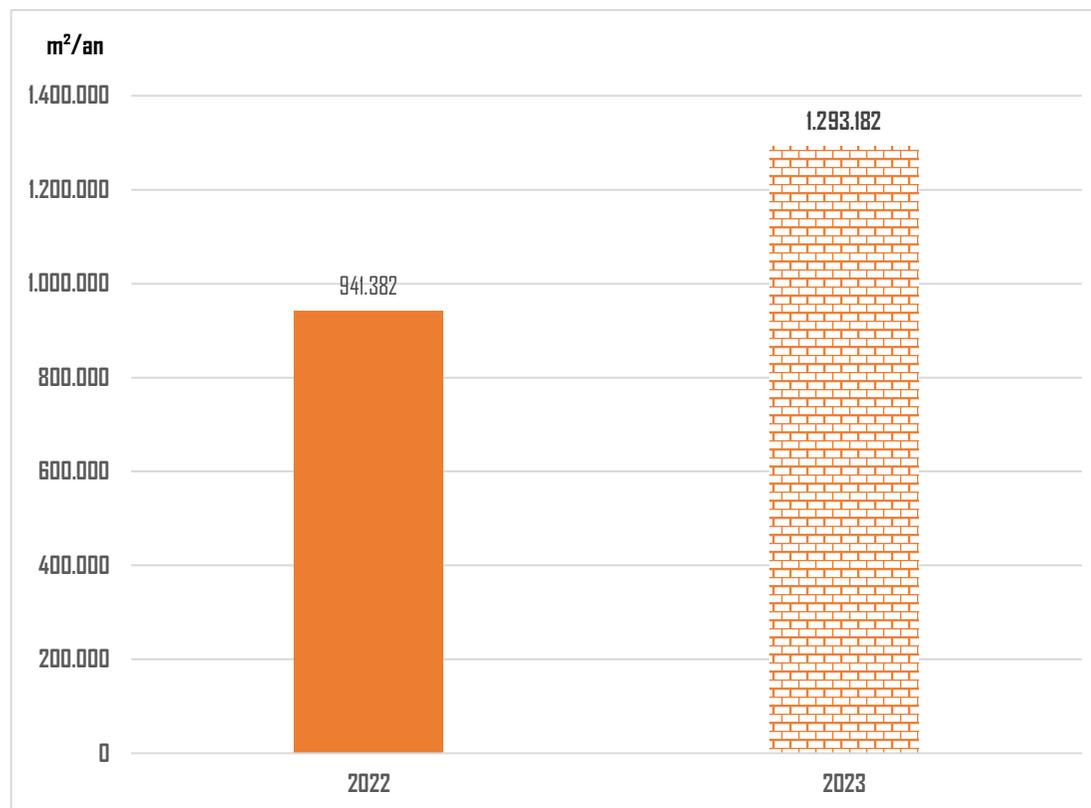
La production de **briques pour maçonnerie ordinaire** s'élève à **809.000 tonnes**. Il s'agit ici de la production de briques perforées. Il n'y a pas eu de production de briques pleines en 2023.

La production de briques de parement s'est élevée à **1.363.000 tonnes**, dont **226.000 tonnes de briques de parement étirées** et **1.137.000 tonnes de briques moulées main**.



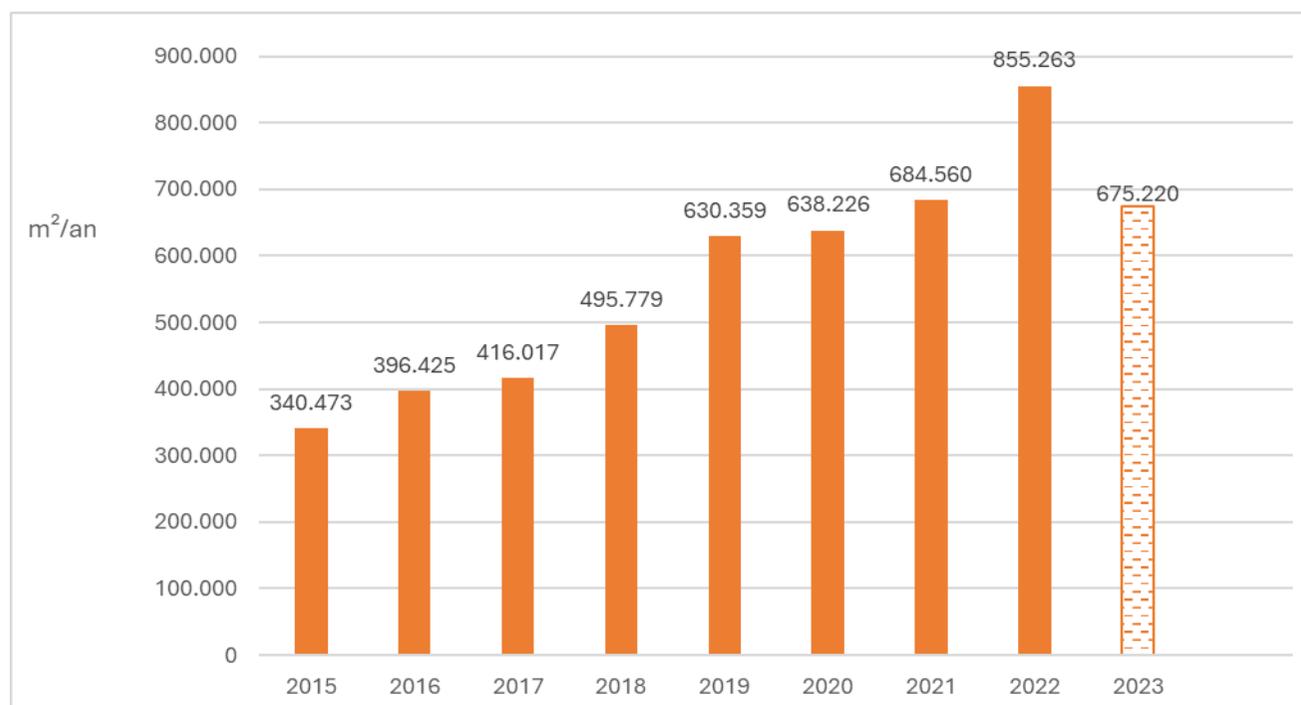
Eco-formats plus étroits de briques de parement

Depuis plusieurs années, à côté du format classique, les fabricants de briques mettent sur le marché des éco-formats optimisés, plus étroits. En 2023, **1.293.182 m²** de briques de parement plus étroites en éco-formats ont été produits en Belgique.



Plaquettes en terre cuite

Notre secteur propose une vaste gamme de plaquettes en terre cuite, produites selon différents modes de fabrication. Ces plaquettes se rencontrent dans différents systèmes constructifs, en construction neuve ou en rénovation. En **2023**, la production de plaquettes en terre cuite a diminué pour atteindre **675.220 m²**.



MEMBRES FBB



DESTA, 2322 HOOGSTRATEN

DUMOULIN Bricks, 8800 ROESELARE

FLOREN, 2960 SINT-LENAARTS

HOVE, 9400 NINOVE

NELISSEN Steenfabrieken, 3620 KESSELT-LANAKEN

Briqueteries de PLOEGSTEERT, 7782 PLOEGSTEERT

JOSEPH BRICKS, 3630 MAASMECHELEN

STEENFABRIEKEN VAN MEMBRUGGEN, 3770 RIEMST

SWENDEN, 2840 RUMST

VANDE MOORTEEL, 9700 OUDENAARDE

VANDERSANDEN Steenfabrieken, 3744 SPOUWEN

VANDERSANDEN, 3630 MAASMECHELEN

VANDERSANDEN, 3650 LANKLAAR

VANDERSANDEN, 3744 SPOUWEN (Bilzen)

WIENERBERGER, 8500 KORTRIJK

WIENERBERGER (divisie BEERSE), 2340 BEERSE

WIENERBERGER (divisie KORTEMARK), 8610 KORTEMARK

WIENERBERGER (divisie LANAKEN), 3620 VELDWEZELT

WIENERBERGER (divisie MAASEIK), 3680 MAASEIK

WIENERBERGER (divisie NOVA), 2340 BEERSE

WIENERBERGER (divisie PERUWELZ), 7600 PERUWELZ

WIENERBERGER (divisie QUIRIJNEN), 2390 WESTMALLE

WIENERBERGER (divisie RUMST), 2840 RUMST

WIENERBERGER (divisie TOURNAI), 7534 BARRY

WIENERBERGER (divisie ZONNEBEKE), 8980 ZONNEBEKE



 Rue des Chartreux 19 bte 19 - 1000 Bruxelles - Belgique

 + 32 2 511 25 81

 info@brique.be
 www.brique.be

Publié par la **Fédération Belge de la Brique - FBB**

*Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite sous quelque forme que ce soit sans accord écrit préalable de la FBB.
Ce rapport annuel ne contient pas d'analyse juridique et la Fédération Belge de la Brique ne peut en aucun cas être tenue responsable.*